

## INFINITIF APOCOPE *versus* INFINITIF PLEIN<sup>387</sup>

Parmi les formes non conjuguées, seuls l'infinitif et le participe passé ont subi une évolution. Comme notre étude porte sur le système verbal, nous ne les analyserons que lorsqu'ils sont employés de manière verbale et non dans leur fonctionnement nominal (noms pour les infinitifs, adjectifs pour les participes).

Après avoir considéré la nature, verbale ou nominale, de l'infinitif, nous nous pencherons sur l'origine et la distribution des deux formes présentes dans nos textes : un infinitif plein construit avec le suffixe *-an* attaché au radical du passé, et un infinitif dit « apocopé », sans ce suffixe, ce qui en fait un homonyme à la fois du prétérit à la troisième personne du singulier et d'une des deux formes du participe passé.

### 7.1. Infinitif verbal et infinitif nominal

Il existe deux emplois distincts de l'infinitif : l'un l'apparente aux noms, l'autre aux verbes. C'est ce second emploi que nous étudierons ici. L'infinitif apocopé est quasiment toujours verbal<sup>388</sup>. Pour distinguer l'emploi verbal de l'emploi nominal de l'infinitif plein, nous partirons des critères de Mir-Samii et Samvelian<sup>389</sup> établis pour le persan contemporain, tout en gardant à l'esprit que les structures d'un état de langue peuvent ne pas nécessairement découler de celles d'un état de langue antérieur. Ces critères relèvent de trois niveaux : morphologie, syntaxe et distribution de l'infinitif. Pour ce dernier, dans notre corpus, les infinitifs verbaux sont tous compléments d'un verbe, soit modal<sup>390</sup>, soit portant l'idée de « commander », « oser », « savoir », ou de « commencer à », « se mettre à ». Voyons à présent quelle est la situation morphologique et syntaxique de nos infinitifs.

---

<sup>387</sup> Pour ce chapitre, nous avons bénéficié des conseils de Madame Samvelian, que nous remercions.

<sup>388</sup> Voici les rares exemples d'infinitif apocopé nominal extraits du corpus : dans le sommaire de HM, quelques titres tels que *bāb-i yād kard-i...*, « chapitre sur la mention de... » (HM 3, 11), qui alternent avec l'infinitif plein de *bāb-i yād kardān-i...*, « chapitre sur la mention de... » (HM 2, 3).

<sup>389</sup> Mir-Samii et Samvelian 2007, pp. 117-129.

<sup>390</sup> L'infinitif pouvant permuter avec un verbe régi conjugué, il est donc bien verbal (cf. Mir-Samii et Samvelian 2007, p. 126).

### 7.1.1. Critères relevant de la morphologie

Sur le plan morphologique, lorsque l’infinitif est suffixé de la marque du pluriel, de l’indéfini, ou de l’enclitique possessif, ou bien qu’il est relié à son objet (voire son sujet) par l’*ezāfe*<sup>391</sup>, il relève de la catégorie nominale. Ces infinitifs pleins ne seront pas pris en compte dans notre étude. C’est le cas des infinitifs pleins employés avec *vājib ast*, « il est obligatoire »<sup>392</sup>, et *farīza ast* (ou *āyad*), « c’est une obligation », dans HM, par exemple en (1a) et avec *hukm āvardan*, « ordonner », dans PR (1b). Le sémantisme du verbe régisseur est à écarter : l’infinitif est nominal après ces verbes, mais il est verbal quand il est complément de verbes de sens voisins *bāyad*, « il faut », et *farmūdan*, « ordonner ».

(1) a. *bar har mardumē vājib-ast āmōxtan-i šarī‘at*

« il est obligatoire d’enseigner la loi à chaque être humain » (HM 14, 2-3)

b. *hukm āvard ba-giriftan*<sup>393</sup> *va burdan-i īn za ‘īf*

« il ordonna de prendre et d’emmener ce pauvre » (PR 21, 21)

D’autres morphèmes, en revanche, pourraient indiquer un infinitif verbal. Ainsi, même si l’on ne peut jamais lui adjoindre de désinences personnelles, ni le morphème *mē-*, et qu’on ne le rencontre pas dans nos textes avec la négation *na-*, l’infinitif est susceptible de porter le préfixe verbal *bi-* (2). Notons que cette dernière combinaison n’est plus possible en persan contemporain en raison du changement de fonction de *bi-*. Il s’agit néanmoins de rares cas particuliers : *bi-* est préfixé à l’infinitif avec le verbe *giriftan* (5 occurrences, 2 dans HM et 3 dans TS) et une seule fois avec un verbe modal, *szd*, « il

<sup>391</sup> Mir-Samii et Samvelian (2007, p. 119) présentent ce critère comme relevant de la morphologie, mais la frontière avec la syntaxe est mince.

<sup>392</sup> Cependant, après cette même expression, l’infinitif semblerait être traité comme un verbe en JP2 8-9 : *w’gyb hyst ‘wr tw dny’l bn r’wbyn ‘wš-yš d’dn w-‘hwl’ kw’stn ‘z kwd’wnd’n y-mylyk*, « il t’incombe, à toi Daniel ben Reuben, de donner une compensation pour cela et de demander une (note d’)assignation des propriétaires de ce bien ». Les objets directs *‘ws*, « compensation », et *‘hwl’*, « assignation », sont préposés au verbe, et non postposés et reliés par l’*ezāfe* comme pour un infinitif nominal ; le premier objet porte même un enclitique personnel, *-yš*, « de cela », « pour cela ». Mais en réalité, seule la présence de la postposition *rā* (même si ses emplois diffèrent de ceux du persan contemporain) ferait de ces infinitifs des infinitifs verbaux : ces exemples avec objet non marqué sont à comprendre comme des constituants verbaux dont on fait un groupe nominal.

<sup>393</sup> Il est délicat de savoir s’il faut lire la préposition *ba* mise en facteur commun pour les deux infinitifs ou le préfixe *bi-*, les deux pouvant être notés par la lettre *be* attachée au verbe *giriftan* (بگرفتَن). Cela ne change pas pour autant leur lecture comme infinitifs nominaux.

convient » (JP3 P, 8-9)<sup>394</sup>. En outre, *bi-* avec l'infinitif n'apparaît plus dans notre corpus après TS, soit après la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>395</sup>.

(2) *bar sar-i Z bizadan girift*

« il commença à porter des coups à la tête de Z » (TS 139, 1)

Au final, il est malaisé de dire si la présence du préfixe *bi-* prouve que l'infinitif est verbal. Ainsi en (3), trois infinitifs pleins sont coordonnés : les deux premiers apparaissent reliés à leur objet par l'*ezāfe* (respectivement *rēg* pour *rāndan* et *ān* pour *jam' kardan*) et suivent donc le traitement nominal, quant au troisième, il est préfixé de *bi-* (*bidāštan*). Il serait alors difficile de considérer les deux premiers comme nominaux et le troisième comme verbal. En fait, c'est le changement de valeur de *bi-* qui en est la cause : qu'il soit modal en persan contemporain l'exclut d'une combinaison avec l'infinitif, un mode lui aussi, tandis que dans nos textes, sa valeur se situe sur un autre plan. Pour comprendre pourquoi il est susceptible de se préfixer à un infinitif nominal comme verbal, il faut le rapprocher du fonctionnement de la négation *na-* en persan contemporain, qui, elle aussi, peut s'adjoindre à un infinitif nominal comme verbal<sup>396</sup>. Ce critère morphologique, opérant pour le persan contemporain, ne l'est donc pas dans les états plus anciens de la langue.

(3) *rāndan-i rēg az jāy ba-jāy va jam' kardan-i ān va bidāštan bar jāy ki bix'āhand*

« déplacer les pierres d'un endroit à l'autre, les rassembler et les déposer là où ils (le) veulent » (TS 12, 4-5)

## 7.1.2. Critères relevant de la syntaxe<sup>397</sup>

### 7.1.2.1. Expression du sujet

Pour l'étude du "sujet" de l'infinitif, nous n'avons envisagé que les verbes *bāyistan*, « falloir », et *šāyistan*, « être possible », c'est-à-dire des verbes impersonnels, parce que pour *giriftan*, « commencer à », *tavānistan*, « pouvoir », et *x'āstan*, « vouloir », les sujets de l'infinitif sont avant tout les sujets de ces verbes. Si le sujet de *x'āstan* "veut"

<sup>394</sup> Pour d'autres occurrences, voir Lazard 1963, p. 320, § 439.

<sup>395</sup> Le seul exemple postérieur se trouve dans un vers de SX : *namē tavānam an* (écrit avec un *alef* simple) *binihuftan*, « je ne peux pas le dissimuler » (SX 6b). Or nous savons que la poésie recourt à des archaïsmes.

<sup>396</sup> Cf. Mir-Samii et Samvelian 2007, p. 128. L'infinitif nominal est alors verbo-nominal.

<sup>397</sup> Nous parlerons de l'ordre des mots (critère de Mir-Samii et Samvelian 2007, p. 120) à propos de l'expression inchoative formée avec *giriftan* (cf. *infra*, § 7.3.2).

que quelqu'un d'autre que lui agisse, en d'autres termes, s'il n'y a pas coréférence entre le verbe modal et le verbe régi, ce dernier est alors toujours conjugué. Cela permet d'y adjoindre une désinence personnelle. Dans notre corpus, les emplois de *šāyistan*, « être possible », sont tous des impersonnels du type « il est possible de dire », donc sans mention du sujet de l'infinitif.

Quant à *bāyistan*, « falloir », le sujet peut être réalisé sans être postposé avec *l'ezāfe* comme c'est le cas avec l'infinitif nominal<sup>398</sup>. Ainsi en (4a), il précède même le verbe modal régissant cet infinitif. Mais il est à remarquer que les seuls exemples où le sujet est exprimé de la même façon qu'avec un verbe conjugué n'apparaissent qu'avec l'infinitif apocopé. Pour l'infinitif plein, nous avons relevé une occurrence avec le verbe judéo-persan *sz-*, « convenir » (4b). L'agent de l'infinitif plein est marqué par la postposition *rā* mais il est aussi à analyser comme le destinataire du verbe régissant l'infinitif. Néanmoins, il ne s'agit que d'un seul exemple. Les occurrences nous manquent donc pour connaître le fonctionnement du sujet avec un infinitif plein régi par un verbe modal.

(4) a. *mā nīz bibāyad raft*

« nous aussi, nous devons partir » (TS 64, 15-16)

b. *ny szd 'yš'n r' by*<sup>399</sup> *pdyrftn*

« il ne leur convient pas d'accepter » (JP3 P, 8-9)

### 7.1.2.2. Expression de l'objet

Comme pour un verbe conjugué, l'infinitif peut se construire avec un objet, direct (5a) ou indirect (5b), marqué par *rā*. Dans ces cas où *rā* est nécessaire avec un verbe conjugué, un infinitif nominal, lui, aurait son objet postposé relié par *l'ezāfe*. Certes, cette construction n'est pas exclue avec un infinitif plein dans un emploi nominal (voir

<sup>398</sup> Cf. Mir-Samii et Samvelian 2007, pp. 120-121.

<sup>399</sup> Ce même verbe, sous sa forme *s'z-*, est construit avec la préposition *p'*, « à », dans une autre occurrence : *'n drxtyh' kw 'wy r' s'zd p' xwrđn*, « ces arbres qu'il lui convient de manger » (JP3 E, 3). Faut-il alors considérer le *by* de (4b) comme la préposition *by*, « à » (cf. MacKenzie 1968, p. 252 et p. 255 ; sur ces deux prépositions, voir aussi Lazard 1986 et Paul 2003b) et non comme le préfixe verbal ? Étant donné que la préposition *by* a toujours une valeur directionnelle (Lazard 1986, repris dans 1995a, p. 151), c'est fort peu probable. Il s'agit très certainement ici du préfixe verbal *bi-*. En outre, *sz-* se construit sans préposition dans *szd gwftn kw...*, « il convient de dire que... » (JP3 E, 4). Notons d'ailleurs que la préposition *p'* de JP3 E, 3 ne remet pas en cause l'interprétation verbale que l'on doit donner à l'infinitif régi par ce verbe *sz-*, *s'z-* : c'est un complémenteur, à l'instar du « de » subordonnant du français.

l'exemple que donne Lazard<sup>400</sup>) mais alors cette construction est justement considérée comme une rection verbale<sup>401</sup>.

(5) a. *az gāyat-i pīrī namētavānist x<sup>v</sup>ad rā muhāfizat kardan*

« il ne put se protéger de l'extrême vieillesse » (RA 22b, 1)

b. *ny 'w 'yš'n r' 'ydwn b'yd psw h ddn 'n mrd r'*

« il ne leur faut pas répondre ainsi à cet homme » (JP3 P, 9-10)

### 7.1.2.3. Expression des autres compléments

Enfin, ces infinitifs se comportent avec des adverbes tel un verbe conjugué (6). L'infinitif peut aussi régir un complément prépositionnel qui lui est préposé (7a) ou bien une complétive (7b) dans une structure semblable à celle d'un verbe conjugué.

(6) *agar X dērtar ba-bandagī mē tavānad rasīdan...*

« si X peut devenir esclave (litt. arriver en esclavage) plus tard... » (TJG 264, 21-265, 1)

(7) a. *'yn skwnh' 'br cw b by prmwd nbyšt n*

« il ordonna d'écrire ces mots sur (un morceau de) bois » (TE<sub>2</sub> 210, 15)

b. *bibāyad dānistan kt<sup>402</sup> sabab-i īn af'āl mazāj-i īn andāmhā buvad*

« il faut savoir que la raison de ces actes se trouve dans (litt. est) la constitution de ces membres » (HM 111, 18)

### 7.1.2.4. Infinitif verbal ou infinitif nominal ?

On trouve donc des infinitifs pleins construits avec la postposition *rā*, qu'elle marque l'objet direct ou l'objet indirect, avec des adverbes et des compléments prépositionnels, et introduisant des complétives. Ces différents critères syntaxiques permettent de conclure à une nature verbale des infinitifs pleins régis par les verbes modaux, ainsi que par des verbes signifiant « ordonner » et « commencer à ». Encore faut-il préciser que la situation qui nous intéresse n'est pas aussi limpide qu'en persan contemporain<sup>403</sup>, et qu'il existe des occurrences comme (8) où il est délicat de trancher entre infinitif nominal et infinitif verbal. Nous opterions toutefois pour un infinitif nominal

<sup>400</sup> Lazard 1963, p. 351, § 503.

<sup>401</sup> *Ibid.* En persan contemporain, Lazard 2006b, p. 151, § 159 ; Mir-Samii et Samvelian 2007, p. 121.

<sup>402</sup> Ecrit avec *yā*.

<sup>403</sup> Cf. Lazard 2006b, p. 153, § 160, remarque 2.

en (8) : dans les textes de la même époque, la circomposition *mar...rā* ne marque jamais l'objet direct<sup>404</sup> et cet infinitif est antéposé au verbe modal, position qui serait également unique pour un infinitif verbal régi par un verbe modal dans RA, et plus généralement à une époque aussi tardive<sup>405</sup>.

(8) *čūn dōst mar dōst rā sōxtan x<sup>v</sup>āhad*

« quand un ami veut que son ami brûle (litt. veut pour l'ami le fait de brûler) » (RA 19a, 17)<sup>406</sup>

Pour ne relever que les infinitifs verbaux, si tant est qu'on puisse objectivement distinguer les deux emplois, nous nous appuyerons donc sur leur distribution, à savoir lorsqu'ils sont compléments de verbes, en écartant cependant certaines occurrences qui paraissent plus nominales, celles reliées par un *ezāfe* par exemple.

## 7.2. Existence de deux formes d'infinitif

Nous l'avons dit, il existe deux formes d'infinitif : un infinitif plein et un infinitif apocopé. Afin de saisir les conditions d'emploi de l'un et de l'autre, voici un relevé dans chacun des textes du corpus. Pour TJG, tous les infinitifs pleins se trouvent dans la seconde partie analysée.

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
Infinitif plein	30	20	37 / 25	6	14	0	4	0	4	0
Infinitif apocopé	0 <sup>407</sup>	0	0	27	40	10	39	28	7	6

7.1. Infinitifs plein et apocopé

### 7.2.1. Distinction dialectale ?

Comme l'infinitif plein régi par les verbes modaux existe encore dans certains parlars tadjiks<sup>408</sup>, on aurait pu penser que cette situation actuelle reflétait un état de langue plus ancien et donc que l'emploi de cet infinitif plein était dialectal. C'est d'ailleurs ce

<sup>404</sup> Lenepveu-Hotz 2009.

<sup>405</sup> Nous aborderons la question avec les verbes modaux (chapitre 16).

<sup>406</sup> Le contexte exclut l'idée de « vouloir brûler pour un ami ».

<sup>407</sup> Nous avons néanmoins relevé 2 infinitifs apocopés, mais hors du passage retenu pour les calculs : HM 137 pour les 2.

<sup>408</sup> Lazard 1956, p. 176 ; Rzehak 1999, p. 53 (infinitif plein préposé avec *xostan*) ; Perry 2005, pp. 337-339 et p. 341 (infinitif apocopé ou plein, respectivement avec *tavonistan* et *xostan*) ; et pour le dialecte de Boukhara, Birnbaum 1950, p. 160 (infinitif plein postposé) ; mais seulement des formes apocopées dans les exemples de Windfuhr et Perry (2009, pp. 490-493). Cela s'explique par la différence entre les parlars et la langue littéraire (Lazard 1956, p. 176).

qu'en conclut Lazard<sup>409</sup>. Cependant dans notre relevé, il appert que l'unique infinitif employé en judéo-persan est également l'infinitif plein. Or, qu'on le rencontre dans les textes judéo-persans du nord comme la lettre de Dandān-Uiliq ou TE<sub>1</sub> pourrait confirmer cette présence de l'infinitif plein dans les dialectes du nord, mais qu'on le trouve aussi dans TE<sub>2</sub> et dans les textes JP, écrits dans le sud-ouest, infirme cette distinction dialectale.

D'autre part, on ne rencontre pas d'infinitif plein dans TH et RA, textes écrits à Hérat. Nous faut-il alors supposer que cette forme serait caractéristique des dialectes de l'ouest, et qu'elle serait absente de ceux de l'est ? Cependant, nous avons vu<sup>410</sup> que la ligne de rupture la plus forte entre les différents dialectes se situait entre le nord et le sud et, qu'entre l'est et l'ouest, il ne s'agissait que de légères variations. Nous trouvons d'ailleurs des infinitifs pleins dans le *Qor'ān-e Qods*, texte très certainement originaire du Sistan (9).

(9) *ar x'āhand nēkī kardan*

« s'ils veulent faire le bien » (QQ 3, 2)

En d'autres termes, les emplois des deux infinitifs ne sont pas dus à l'origine géographique des textes, et donc à leur dialecte : les infinitifs pleins majoritaires (en gras dans ce qui suit) se rencontrent dans diverses régions.

- nord-est : **HM**, **TS**, **TH** (Hérat), **RA** (Hérat).
- nord-ouest : **TE<sub>1</sub>**, **SX** ?
- sud-est : **TT** (nord de l'Inde), mais hors corpus, **QQ**.
- sud-ouest : **TE<sub>2</sub>**, **JP**.
- ouest ? (auteurs qui ont beaucoup voyagé) : **TJG**, **PR**.

### 7.2.2. Dimension diachronique

L'existence de ces deux infinitifs semble en définitive être liée à un critère d'ordre chronologique. En effet, l'infinitif plein est presque exclusivement employé dans les trois plus anciens textes de notre corpus. Il est même le seul à être utilisé dans les textes judéo-persans. Précisons que pour HM, les 2 occurrences d'infinitif apocopé (relevées hors calculs) sont corrigées dans le manuscrit F (10) :

(10) a. *muqāvamat tavānad **kard** / muqāvamat tavānad **kardan*** (Ms. F)

« il peut (le) stabiliser » (HM 137, 4 et note 3)

<sup>409</sup> Lazard 1340/1961, repris dans 1995a, p. 22.

<sup>410</sup> Cf. *supra*, chapitre 2.

b. *muqāvamat natavānad kard bā ānk...* / *muqāvamat natavānad bā an*<sup>411</sup> *čēz ki...*  
(Ms. F)

« il ne peut pas (le) stabiliser avec cela que... / il ne peut (avoir) la stabilité avec cette chose que... » (HM 137, 5 et note 4)

A l'idée de ce lien entre infinitif plein et textes anciens, on pourrait objecter que la forme apocopée se rencontre déjà en moyen perse. Mais après un examen attentif, on s'aperçoit que ni les inscriptions sassanides<sup>412</sup>, ni les textes manichéens<sup>413</sup> ne présentent cette forme et qu'elle n'apparaît que dans le pehlevi des livres. Or nous savons que ces ouvrages ont été mis par écrit à époque tardive, et que de fait, ils ont pu subir l'influence du persan. De plus, Skjærvø<sup>414</sup> remarque que, dans l'écriture pehlevie, l'infinitif plein ne se différencie de l'infinitif apocopé que par le trait final, et depuis l'étude menée par Huyse<sup>415</sup>, il est établi que ce trait n'a pas toujours une réalité phonologique : dans d'autres cas, ce signe peut seulement avertir le lecteur que le mot se termine. Ce trait final a pu alors être mal interprété dans certaines occurrences et être supprimé, donnant lieu ainsi à une lecture d'infinitif apocopé.

D'après le tableau 7.1, les infinitifs pleins deviennent rares à partir de TS, ce qui accrédirait l'hypothèse de la cause chronologique. Mais alors comment expliquer leur présence plus importante dans TJG, ainsi que leur survivance jusque dans SX ? Deux hypothèses sont possibles.

La conservation des manuscrits aurait joué un rôle dans la datation haute que nous avons faite de ce changement. Il pourrait être plus tardif et avoir eu lieu au XV<sup>e</sup> siècle, et non à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La faible présence de l'infinitif plein dans TS pourrait être due à une action modernisatrice du copiste (le manuscrit de base date de 1459). Cette action des copistes était déjà soulignée par Lazard<sup>416</sup> dans les plus anciens textes persans. Les hésitations dans PR en (11) confirmeraient cette date plus tardive. Dans le manuscrit Z, un infinitif plein est employé à la place de l'infinitif apocopé des autres manuscrits (11a), et nous avons la situation inverse, un infinitif apocopé pour un infinitif plein, en (11b). Ainsi,

---

<sup>411</sup> Ecrit avec un *alef* simple.

<sup>412</sup> Par exemple, celle de Šābuhr à la Ka'ba-i Zardušt (Huyse 1999). Ainsi au § 39, *kē šāhān šāh framād ruwān yaštān*, « pour l'âme desquels le roi des rois ordonne de sacrifier ».

<sup>413</sup> Henning 1933, pp. 249-252. Voir aussi les occurrences des verbes modaux *abāyistan*, « falloir », *šāyistan*, « être capable de », *tuwān*, « pouvoir », dans Durkin-Meisterernst 2004. Nous n'avons pas non plus relevé d'infinitif apocopé dans le *Šābuhragān* (MacKenzie 1979-80).

<sup>414</sup> Skjærvø 2009b, p. 215. Salemann (1895-1901, p. 308) soulevait déjà cette difficulté de lecture.

<sup>415</sup> Huyse 2003, p. 20.

<sup>416</sup> Lazard 1963, pp. 349-350, § 500.

que les variantes entre des manuscrits datant sensiblement de la même époque n'aillent pas toutes deux dans le même sens laisserait supposer qu'il s'agit du moment où l'infinitif plein tend à disparaître. Il y aurait hésitation entre les deux formes, et les copistes choisiraient tantôt l'une, tantôt l'autre, avec toutefois une nette préférence pour la forme apocopée, plus récente.

(11) a. *nax<sup>v</sup>āham kard* / *nax<sup>v</sup>āham kardan* (Ms. Z)

« je veux faire » (PR 22, 25 et note 38)

b. *x<sup>v</sup>āhēm šunūdan* / *x<sup>v</sup>āhēm šanīd* (Ms. Z)

« nous voulons entendre » (PR 23, 4 et note 4)

Il reste cependant à comprendre l'absence de l'ancienne forme dans TH. En outre, les problèmes de modernisation – qui expliqueraient le peu d'occurrences de l'infinitif plein dans TS – sont souvent difficiles à appréhender : nous verrons que le scribe de TS est très conservateur pour ce qui est de la forme longue du morphème *hamē*<sup>417</sup>. Il faut donc faire attention avec cet argument : il pourrait occulter un autre phénomène, dialectal cette fois.

Cela nous amène à notre seconde hypothèse. Sans que nous écartions toutefois la raison chronologique, l'infinitif plein a pu se maintenir dans certaines régions plus longtemps que dans d'autres. Il serait déjà en voie de disparition dans le nord-est du domaine mais survivrait, en concurrence avec la nouvelle forme d'infinitif apocopé, dans l'ouest jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène concernerait les textes TJG, PR et SX. Mais, étant donné qu'il est impossible d'assigner la langue de TJG et PR à une région précise, on ne peut être affirmatif. Nous pouvons seulement dire que leurs auteurs ont certes beaucoup voyagé mais aussi qu'ils ont vécu de nombreuses années dans l'ouest. Pour SX, c'est la *nisba* de son auteur qui le situe dans la région de Qazvin. Pour TJG, Juvainī est devenu gouverneur dans l'ouest du domaine iranien alors que son ouvrage était en cours de rédaction. Ce serait en raison de ce changement de lieu de résidence que l'on trouverait l'infinitif plein uniquement dans la seconde partie de TJG, pourtant plus récente<sup>418</sup>. Même si cette explication demeure fragile, on remarque malgré tout que l'infinitif plein n'est plus attesté à Hérat dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle (TH et par la suite

---

<sup>417</sup> Cf. *infra*, § 9.2.3.

<sup>418</sup> A moins que l'on ne suppose que la langue est plus archaïque dans cette seconde moitié, soit parce qu'elle aurait été écrite par un scribe différent et plus conservateur, soit que sa rédaction ait été antérieure à celle de la première moitié de l'œuvre.

RA). Quant à l'absence totale de l'infinitif plein dans TT, il faudrait explorer davantage de textes de la même époque pour savoir si elle est due à la date tardive de ce texte (fin du XVI<sup>e</sup> siècle), ou bien si c'est la région (nord de l'Inde), et donc le dialecte de l'auteur, qui en est la cause.

### 7.3. Distributions des deux infinitifs

Dans les textes où les deux formes coexistent, nous nous demanderons si le verbe régissant cet infinitif joue un rôle sur le choix de l'une ou l'autre forme. Nous chercherons d'abord à savoir si leur étymologie respective est à même d'expliquer cette différence d'emploi.

#### 7.3.1. Origine des deux infinitifs

##### 7.3.1.1. Infinitif plein

L'infinitif plein en *-an* vient d'une forme construite sur la racine au degré plein avec un suffixe *-tanaiy*<sup>419</sup>. Il s'agit d'une forme figée au locatif<sup>420</sup>. On a d'ailleurs remarqué que les infinitifs de beaucoup de langues indo-européennes sont en réalité d'anciens noms verbaux au datif, à l'accusatif ou au locatif ; dans d'autres langues, ils proviennent aussi de formes d'allatif ou de bénéfactif<sup>421</sup>. Haspelmath suppose que ces valeurs initiales auraient évolué vers une valeur finale<sup>422</sup>, ce qui justifierait leur utilisation avec les verbes modaux. La fonction de but aurait ainsi pu rester plus sensible dans certains emplois.

##### 7.3.1.2. Infinitif apocopé

L'origine de l'infinitif apocopé a été très discutée. Est-il dû à l'érosion de la finale *-an*<sup>423</sup> ? Probablement pas. Darmesteter<sup>424</sup> propose deux autres hypothèses : il s'agirait soit de l'ancienne forme de participe passé, soit d'une ancienne forme d'abstrait en *-ti*. Mais, à

---

<sup>419</sup> Henning 1933, p. 250 ; Skjærvø 2009a, p. 94 ; Durkin-Meisterernst 2010, p. 144, § 513.

<sup>420</sup> Darmesteter 1883, I, p. 9, § 5. Voir aussi la déclinaison nominale dans Skjærvø 2009a, p. 74. Jensen (1931, p. 145, § 174) y voit un datif.

<sup>421</sup> Haspelmath 1989, pp. 291-292. Pour le persan, Meillet (1900, p. 16) note que « le sentiment de ce que cet infinitif était une forme fléchie a subsisté » et c'est pour cette raison que l'infinitif en *-tan* est formé avec un suffixe en *\*-tanahyā* quand « la forme en *-ahyā* est devenue celle du cas oblique par excellence ».

<sup>422</sup> Haspelmath 1989, pp. 298-301.

<sup>423</sup> Salemann et Shukovski 1889, p. 50, § 40 ; Phillott 1919, p. 221.

<sup>424</sup> Darmesteter 1883, I, pp. 229-230, § 191. Horn (1898-1901, p. 147) laisse la question ouverte.

juste titre, il ne retient pas la première parce que le rapport syntaxique entre infinitif et participe passé est peu plausible. Pour étayer sa seconde hypothèse, Darmesteter rappelle qu'une forme de l'infinitif avestique serait construite sur cet abstrait en *-ti*<sup>425</sup>. Son utilisation après les verbes modaux se trouverait ainsi justifiée étant donné qu'en avestique, le verbe d'où vient le persan *šāyad*, « il se peut », se construit avec le datif de l'abstrait en *-ti*. Cependant, comme objection possible à cette explication, nous signalerons simplement le fait qu'on rencontre dans les textes persans les plus anciens l'infinitif plein après les verbes modaux dont *šāyad*. Dans une étude récente, Durkin-Meisterernst le fait remonter à l'iranien ancien *\*-tai*<sup>426</sup>, infinitif parfois attesté en avestique<sup>427</sup>. Cette forme *\*-tai* est-elle le datif de l'abstrait en *-ti* dont parle Darmesteter ? Laissons la réponse aux spécialistes de cette langue. Il n'en demeure pas moins que, si cette forme est si ancienne, nous pouvons nous demander pourquoi elle n'est pas attestée dans nos plus anciens textes, et pourquoi elle semble être une forme récente en persan.

Même si un quelconque lien étymologique entre participe passé et infinitif apocopé n'est pas établi, il est important de constater que ce sont des homonymes parfaits. On remarquera aussi qu'afin d'éviter des ambiguïtés, l'emploi de l'infinitif apocopé devient plus courant au moment où l'ancien participe passé *kard* laisse place à la forme *karda*<sup>428</sup>, bien que les deux apparaissent de manière homonyme dans TS et TJG, ce qui représente certainement une période de transition.

Ajoutons enfin que l'infinitif apocopé est fréquent en parthe<sup>429</sup>. Mesurer son influence sur le persan demeure néanmoins difficile, d'autant que, dans la zone d'influence du parthe, soit au nord-ouest<sup>430</sup> du domaine iranien, nous avons vu que l'infinitif plein se maintenait plus longtemps que dans d'autres régions. Qui plus est, même si le persan a emprunté au parthe cette forme, on comprendrait mal pourquoi l'infinitif plein est encore la forme majoritaire dans les premiers textes.

### 7.3.2. *giriftan* et infinitif, « se mettre à », « commencer à »

Dans certains de nos textes, il existe une expression pour marquer qu'un procès est à son commencement : le verbe *giriftan*, « prendre », avec l'infinitif du procès qui débute.

<sup>425</sup> Horn (1898-1901, pp. 147-148) et Rastorgueva (1981, p. 130) suivent son hypothèse. Voir des exemples d'abstrait en *-ti* proches de l'infinitif (« le fait de... ») dans Benveniste 1993, p. 94.

<sup>426</sup> Durkin-Meisterernst 2010, p. 144, § 513.

<sup>427</sup> Skjærvø 2009a, p. 94.

<sup>428</sup> Cf. *infra*, chapitre 8. Mise en regard des deux formes et de leur évolution au § 20.2.1.

<sup>429</sup> Ghilain 1939, p. 122, cité par Lazard 1963, pp. 349-350, § 500. Au sujet de l'influence du parthe sur le persan, voir Lazard 1992b, repris dans 1995a, p. 146 ; 2003, p. 98.

<sup>430</sup> Sur cette probable survivance du parthe dans le nord-ouest, Lazard 1971, p. 377.

Cette construction n'existe plus en persan contemporain<sup>431</sup>. Elle est certes peu fréquente (tableau<sup>432</sup>) mais il est à noter qu'elle est présente dans nos premiers comme dans nos derniers textes, même si on ne la rencontre pas dans les textes judéo-persans. On ne peut alors l'envisager comme une ancienne structure qui aurait très tôt disparu.

HM	TS	TJG	PR	RA	TT
2	3	1	3	1	2

7.2. Périphrase *giriftan* et infinitif : « se mettre à »

Avec ce sens inchoatif, *giriftan* est précédé d'un infinitif plein dans toutes les occurrences relevées. Or les infinitifs pleins n'apparaissent plus avec les verbes modaux dans les textes les plus récents. C'est d'ailleurs aussi un infinitif plein que l'on rencontre avec une expression proche, *āgāz kardan*, « commencer » (*suxan guftan āgāz kardand*, « ils commencèrent à parler » (PR 7, 13-14)). Pour sa part, le persan contemporain construit le verbe *šorū' kardan*, « commencer à », avec un infinitif plein introduit par la préposition *be*, « à ». Ce parallèle entre les différentes expressions inchoatives, la position de cet infinitif, préposé au verbe conjugué, et le fait qu'il soit sous la forme pleine, même dans les textes les plus récents, sont autant d'éléments qui nous conduisent à l'analyser indépendamment des infinitifs régis par les verbes modaux. Outre cela, nous pouvons déceler un sens proche de cette construction d'inchoatif dans des verbes composés avec *giriftan* comme *xašm giriftan*, « se mettre en colère » (par exemple en TJG 10, 9-10), ou *va ān jāyhā [...] xāriš gīrad*, « et ces endroits [...] sont pris de démangeaisons » (HM 184, 11-12). Faut-il alors considérer ces infinitifs comme des infinitifs nominaux ? Des occurrences telles que (12) laissent pourtant entendre le contraire.

(12) *va īn za'īf rā ranjānīdan giriftand*

« et ils se mirent à faire souffrir ce faible » (PR 22, 3-4)

En (13) également, l'infinitif serait verbal. Si (13a) peut recevoir les deux interprétations, le fait que le complément prépositionnel de (13b) soit postposé à la construction, et donc disloqué du verbe *āmadan* dont il dépend, prouverait que l'on a affaire à un infinitif verbal.

<sup>431</sup> Elle existerait encore dans le dialecte de Boukhara (Birnbaum 1950, p. 160), et en persan d'Iran avec quelques verbes seulement (cf. Windfuhr 1979, pp. 103-104).

<sup>432</sup> Nous avons élargi les passages pris en compte pour le calcul afin d'augmenter les chances de relever ces quelques rares occurrences : les pages 100 à 200 de HM, 1 à 100 de TS, et toutes les pages analysées de TJG, PR, RA et TT.

(13) a. *va raghā ba-čahār sō bijastan gīrad*

« et les veines se mettent à aller (litt. bondir) vers les quatre côtés » (HM 184, 8)

b. *va az har jāy vafdhā āmadan giriftand sōy-i quraiš*

« et de partout, des ambassades se mirent à venir auprès des Quraishites » (TS 59, 11-12)

Quand bien même l’infinitif construit avec *giriftan* serait verbal, le fait qu’on le trouve sous sa forme pleine, et antéposé, à une époque où il a disparu dans ses autres emplois verbaux, lui donne une place à part ; en tenir compte pour notre compréhension des deux infinitifs risquerait alors de fausser les analyses. On peut seulement s’interroger sur la survivance de ces particularités, comparées aux caractéristiques des infinitifs régis par les verbes modaux. Cela pourrait être dû au fait qu’il s’agit de l’unique périphrase d’ordre aspectuel<sup>433</sup> (ici l’inchoatif) dans une langue qui marque morphologiquement l’aspect (inaccompli et concomitant étudiés au chapitre 9). Par ailleurs, il est possible que ses position et forme, inhabituelles à époque tardive pour un infinitif verbal, ainsi que le parallèle avec des tournures composées d’un nom et de *giriftan*, comme celles évoquées plus haut, aient causé sa quasi-disparition en persan contemporain.

### 7.3.3. Verbes modaux

On peut se demander si l’une des deux formes est plus employée avec l’un ou l’autre verbe modal. En étudiant leurs proportions dans TJG<sup>434</sup> (c’est ce texte où les deux formes apparaissent en nombre suffisant), on obtient ces résultats.

	<i>bāyistan</i>	<i>šāyistan</i>	<i>tavānistan</i>	<i>x’āstan</i>	<i>yārastan</i>
Infinitif plein	0 / 10	0	0 / 5	0 / 2	0
Infinitif apocopé	4 / 5	0 / 1	22 / 10	6 / 6	0 / 2

7.3. Infinitifs régis par les verbes modaux

Ce serait avec *bāyistan*, « falloir », que l’infinitif plein est le plus utilisé, et même deux fois plus que l’infinitif apocopé. Bien que ce soit exactement la proportion inverse

<sup>433</sup> Nous affinerons cette notion d’aspect dans la troisième partie. L’inchoatif est davantage à considérer comme un mode de procès, ce qui expliquerait qu’il est exprimé par une périphrase, à la limite de la tournure lexicale, et non morphologiquement.

<sup>434</sup> Comme il ne s’agit plus ici de comparer les textes entre eux mais de puiser dans un seul, nous avons comptabilisé les occurrences dans tous les passages analysés de TJG. Dans le tableau qui suit, nous séparons par une barre oblique (/) les infinitifs selon qu’ils apparaissent dans les 50 premières pages ou les 50 dernières. Nous commenterons les seconds chiffres, puisque les infinitifs pleins se trouvent tous dans le second extrait.

avec *tavānistān*, « pouvoir », il est à remarquer que l’infinitif minoritaire est malgré tout employé à 5 reprises dans les deux cas. Il ne s’agit donc que d’une légère tendance à choisir un infinitif plein avec un verbe impersonnel, *bāyistān*, et un infinitif apocopé avec un verbe personnel, *tavānistān*. Ce n’est qu’une affaire de proportions. Dans le détail des occurrences, les deux se construisent d’une manière identique avec un infinitif plein (14) et avec un infinitif apocopé (15).

(14) a. *hama rā dar-īn daur-i qiyāmat ba-kull al-vujūh rōy ba-xudā **bāyad dāštan***

« dans cette période de Jugement, il leur faut à tous se tourner vers Dieu de toutes les manières » (TJG 238, 2-3)

b. *az ān tamattu‘ē **natavānistē giriftan***

« il ne pouvait en tirer de plaisir » (TJG 257, 6-7)

(15) a. *Y rā rōy ba-bandagī **bāyad nihād***

« il faut que Y se dirige vers la servitude » (TJG 264, 4)

b. *ō suxan ba-mubāsitat **natavānistē guft***

« il ne pouvait pas parler avec cordialité » (TJG 257, 2-3)

On pourrait aussi se demander si cette différence d’emploi des deux formes se trouve déjà dans le moyen perse des livres. Mais, selon Skjærvø<sup>435</sup>, l’infinitif apocopé se rencontrerait surtout avec les constructions impersonnelles comme « il est nécessaire de ». Nous aurions alors la tendance inverse de celle de TJG où c’est justement avec l’impersonnel *bāyad*, « il faut », que se trouvent le plus d’occurrences avec infinitif plein. Faut-il penser que le (ou les) scribe de TJG a modernisé les formes d’infinitif apocopé de façon purement aléatoire ? Ou, ce qui revient au même, que l’auteur usait des deux formes, l’ancienne et la plus récente, de manière aléatoire également ? Rappelons toutefois que l’infinitif apocopé en moyen perse n’est peut-être qu’un fait graphique. En outre, les études de syntaxe en moyen perse font défaut. Ainsi, nous avons relevé, dans *Husraw ī kawādān ud rēdag-ē*<sup>436</sup>, les uniques infinitifs apocopés avec *farmūdan*, « ordonner », ce qui, de fait, dément l’affirmation de Skjærvø. Seule une analyse étendue à d’autres textes moyen-perse sera à même de révéler les emplois spécifiques de l’un et l’autre infinitif.

<sup>435</sup> Skjærvø 2009b, p. 243.

<sup>436</sup> ‘Oriān 1371/1992.

#### 7.4. Evolution des deux formes

Nous avons vu que la différence entre infinitif plein et infinitif apocopé est avant tout d'ordre chronologique. Dans ses emplois verbaux, le premier laisse progressivement la place au second, qui l'évince définitivement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne faut cependant pas négliger la dimension dialectale de cette évolution : l'ancienne forme se serait maintenue plus longtemps (début du XVI<sup>e</sup> siècle) dans le nord-ouest du domaine iranien, tandis qu'elle n'apparaîtrait déjà plus à l'est, notamment à Hérat dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>437</sup>.

Lorsque les deux formes coexistent dans un même texte, leur étymologie peut difficilement en expliquer la répartition. Nous avons néanmoins souligné que l'emploi de l'infinitif apocopé se développe lorsque le participe passé cesse de lui être homonyme. L'influence du parthe sur cette évolution paraît en revanche obscure. Par ailleurs, cette répartition est peut-être liée au verbe modal régissant l'infinitif : dans TJG, l'infinitif plein est plus souvent employé avec *bāyad*, « il faut », alors que *tavānistān*, « pouvoir », se construit majoritairement avec l'infinitif apocopé. Il ne s'agit bien sûr que d'une tendance, la raison principale de cette coexistence restant que le passage d'une forme à l'autre s'effectue progressivement.

---

<sup>437</sup> Il reste étrange que, tout en n'apparaissant plus dans nos textes les plus récents, l'infinitif plein se soit maintenu en tadjik, préposé à certains verbes modaux. Cf. *supra*, § 7.2.1. La frontière dialectale serait-elle différente de ce qui apparaît dans notre corpus ? Ou l'ouzbek a-t-il eu une influence (cf. *infra*, note 1315) ? L'étude d'autres textes permettrait sans doute d'y répondre.